

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1997

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10x		14x		18x		22x		26x		30x	
	12x		16x		20x		24x		28x		32x	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

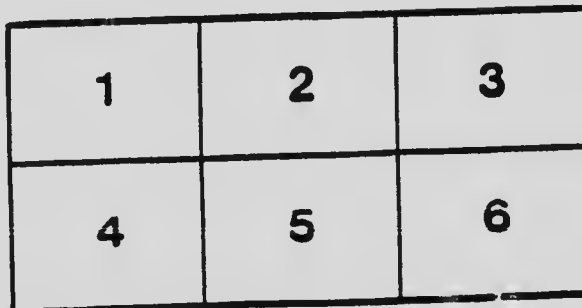
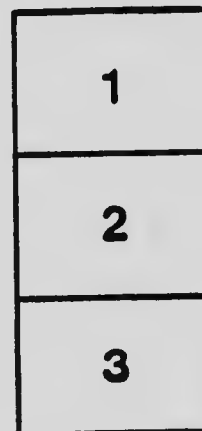
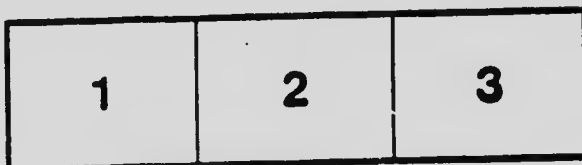
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier feuillet et en terminant soit par le dernier page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second feuillet, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "À SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaires. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax

Compliment of the author

9-5.

Stewart Bury

UN

PROPHÈTE DE LA RÉVOLUTION AMÉRICAINE

Il paraît qu'au cours des discussions politiques qu'alimentaient les guerres du milieu du xviii^e siècle, où, alors qu'on voyait avec terreur la marine anglaise prendre le dessus sur toutes les autres puissances maritimes, on a pressenti, en France principalement, que la supériorité commerciale allait marcher de pair avec les progrès de la navigation et l'établissement des colonies.

L'établissement des colonies n'avait plus pour mobile principal la conversion des infidèles et la civilisation des barbares. L'idée du commerce dominait les préoccupations d'ordre maritime et colonial. De la considération de ce problème posé par les économistes et envisagé sérieusement par les cabinets ministériels naquit, sans doute, l'idée de l'autonomie économique et même politique des colonies d'Amérique.

On se demandera peut-être dans l'avenir ce qu'était une société naissante, ce qu'était un sauvage, car on y aura encore, moins qu'aujourd'hui, où ces choses existent du moins dans l'éloignement, l'idée de ce qui n'existera plus... L'Europe, alors en communiquant avec l'Amérique, communiquera avec son égale; elle y retrouvera sa forme et ses mœurs¹.

La genèse de cette idée de l'indépendance future des colonies américaines date sans doute de cette époque. En tous cas, l'écrivain que nous venons de citer recherchait « quels étaient les territoires, dans l'Amérique septentrionale, qu'on pouvait attribuer à chacune des colonies de l'Angleterre et de la France pour leur procurer cet isolement l'une de l'autre, ou une assiette mutuellement indépendante »² propre à assurer leur conservation mutuelle.

La prise de Québec eut lieu en septembre 1759; celle de Montréal en septembre 1760. Ces deux événements, et surtout la difficulté des

1. *Roman politique sur l'état présent des affaires de l'Amérique ou Lettres de M*** à M*** sur les moyens d'établir une paix solide et durable dans les colonies et la liberté générale du commerce extérieur* (Amsterdam et Paris, 1756), p. 74.

2. *Ibid.*, Préface, p. 20.

E211

B97

fol

C.2

— 2 —

négociations de la paix, qui n'aboutirent qu'en 1763 (traité de Paris), irritèrent les esprits, accrurent l'amertume des sentiments hostiles à l'Angleterre et suggérèrent, probablement, l'idée d'une revanche fataliste des événements.

On n'en était cependant pas bien sûr, puisque, en 1761, l'auteur anonyme d'un opuscule politique, entrevoyant que l'Angleterre allait tenter de ravir à l'Espagne et au Portugal leurs possessions américaines, après avoir anéanti la puissance de la France dans l'Amérique septentrionale, réclamait une alliance offensive franco-espagnole; et il disait, quant « au discours rebattu, que ces établissemens (les colonies de l'Amérique septentrionale) parvenus à un grand degré de force, secoueront le joug de leur métropole », qu'il n'en croyait pas l'objet réalisable avant trois cents ans¹. Et encore : « Ce qui pourroit arriver de plus naturel seroit la réunion de ces colonies en une sorte de république, sur le modèle des Treize Cantons. Leur constitution actuelle peut les conduire là, avec des siècles. »

..

Ce discours rebattu n'était qu'un sentiment vague.

Dans le gouvernement même, on était mieux renseigné. Si le duc de Choiseul, ministre des Affaires étrangères, savait mieux, c'est qu'il avait été fort bien renseigné par un homme dont on a dit que toutes les prédictions se sont réalisées.

Il existe un mémoire de Favier² « fait dans l'intervalle entre la prise de Québec et celle de Montréal, par ordre de M. le duc de Choiseul », qui pose et annonce, à l'aide de considérations économiques pures, une révolution plus funeste à l'Angleterre que ne l'aura été pour la France la perte totale du continent de l'Amérique³. Ce document, d'une lecture difficile, est une pièce de logique solidement construite. C'est un exposé de grande valeur scientifique et un plaidoyer convaincant. Il mérite d'être lu de près. Rappelons donc les circonstances où il fut écrit.

1. Point de vue sur les suites que doit avoir la rupture par les Anglois de la négociation de la France et de l'Angleterre, depuis le 26 mars jusqu'au 20 septembre 1761, ou Lettre à M***, banquier à Bordeaux (Amsterdam, 1761), p. 29.

2. Bibliothèque nationale, mss. fr., nouv. acq. 1041, fol. 44, fol. 63 inclus.

3. Ce mémoire est accompagné de notes en forme de renvois dont la première dit : « Ce fut à l'occasion de ce mémoire que M. le duc me rapporta un mot de Louis XV après que S. M. en eut entendu la lecture, chaque partie du monde a joué son rôle et en son tour; ce sera bientôt celui de l'Amérique. »

09602027

C'est après la prise de Louisbourg (juillet 1758), — douze ans après la restitution que l'Angleterre en avait faite à la France, en échange de Madras; — c'est après la prise du fort Niagara par les Anglais (juillet 1759); c'est enfin après la bataille des plaines d'Abraham, autour de Québec, la prise de cette ville et la mort de Montcalm (septembre 1759).

Si ce mémoire a été écrit et présenté au duc de Choiseul en 1759, comme il est dit dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, il a dû l'être dans les tout derniers mois de cette année. A cause de la longueur des communications de cette époque, la nouvelle de la capitulation de Québec (18 septembre 1759) n'a pas dû arriver en France beaucoup avant la fin d'octobre. Favier n'aurait eu alors que deux mois pour se documenter et achever ce travail en 1759. Il est vraisemblable que ce petit chef-d'œuvre de prédiction ait été fait hâtivement sous l'impression vive du désastre. Ce fait n'a pas grande importance. Il suffit que nous en retenions qu'il a été écrit entre la prise de Québec (septembre 1759) et celle de Montréal (septembre 1760).

Il débute ainsi :

Il est triste, sans doute, d'être réduit à chercher des consolations dans l'avenir et de n'entrevoir aucune ressource dans l'état présent des affaires. Telle est, cependant, notre situation relativement au Canada : la perte en est inévitable. Québec pris, Montréal menacé, et même, à vrai dire, investi, bloqué (puisqu'il ne reste plus à notre petite armée de communication avec la mer); il ne s'agit que du plus ou du moins de défense qu'elle y pourra faire, du temps, du sang et de l'argent qu'il en devra coûter encore à l'ennemi, et de la capitulation, plus ou moins honorable ou avantageuse, qu'il sera possible de faire.

Après avoir dit qu'il est impossible de garder l'espoir de reconquérir le Canada pendant le cours de cette guerre ou même à la paix, il ajoute :

Dans le dernier cas, même dans celui (le plus désespéré de tous) où la France serait forcée de céder l'un et l'autre, c'est-à-dire le Canada et la Louisiane, quel espoir, quelle consolation pourrait-il nous rester dans la perspective d'un avenir quelconque?

Il répond, en cinq points, à une certaine opinion répandue d'avance, à savoir que *la perte du Canada serait une très bonne affaire* :

4° Si c'était une si bonne affaire que de perdre le Canada, on aurait pu et dû le faire à moins de frais.

2° Il n'est pas vrai que cette colonie ait toujours été à charge à la France. C'est un paralogisme dans lequel on confond le *bénéfice national avec le revenu du fisc*; du reste, les droits d'entrée et de sortie, les traites foraines et plusieurs autres objets de perception ont grossi à mesure que la colonie a prospéré; enfin, le Canada est le point d'appui de notre pêche de la morue. Là où la nation gagne, le roi ne peut pas perdre.

3° Les retours du Canada ont pu quelquefois ne pas faire la balance annuelle des envois de notre commerce..., mais le débit et le crédit font également partie de la fortune publique, et les envois font subsister un plus grand nombre d'ouvriers et de cultivateurs; ils forment et ils emploient une pépinière de matelots, ils alimentent et vivifient le commerce de plusieurs places et forts. De plus, si les retours n'étaient pas toujours suffisants pour en faire la balance, ce serait la faute du gouvernement; c'est que la population n'aurait pas été assez encouragée, qu'on aurait mis des entraves à la culture, à la chasse, à la pêche et qu'on aurait favorisé le monopole, etc.

4° Quant au reproche que l'administration du Canada n'a pas toujours été pure et nette, il en faut accuser le vice des individus, des préposés, de leurs sous-ordres, mais non la colonie.

5° Quant aux différends sur les limites du Canada, éternel sujet de discorde, ils auraient pu être terminés depuis longtemps. L'impatiens de conclure la paix au traité d'Utrecht justifie sur ce point, laissé de côté alors, et les négociations et le ministère de Louis XIV. Mais les mêmes motifs ne subsistaient plus lors du traité d'Aix-la-Chapelle, et la faute en est au ministère d'alors. Les Anglais ont été heureux d'é luder cette question à ce moment-là pour avoir un motif de rupture pour l'avenir.

. . .

Après avoir réfuté ces vains motifs de consolation, bons pour des *esprits superficiels* ou des *caractères faibles*, Favier brosse un tableau magnifique de ce qu'est ce vaste continent, qui possède tous les climats et toutes les productions les plus précieuses, ou accourront en masse les émigrations futures et où chaque individu qui naîtra dans ces colonies trouvera dans les concessions de ces terrains vagues, qui regorgent de suc nourriciers, et dans la liberté indéfinie de s'y établir, un patrimoine assuré pour sa postérité.

Les bourgs, les villes même se formeront successivement. Toutes ces causes et ces moyens concourront à accélérer une progression

que dans les champs si limités de notre Europe (toujours en procès pour quelques arpents ou en guerre pour quelques lieues) on ne pourrait pas même en soupçonner la possibilité. Il ajoute :

Voilà sans doute une perspective bien riante pour l'Angleterre, peu consolante pour nous. C'est cependant le point précis d'où l'on peut partir pour prévoir et pour annoncer une révolution plus funeste à l'Angleterre que ne l'aura été pour la France la perte totale du continent de l'Amérique.

L'Angleterre a deux sortes de colonies : les unes commerciales, les îles à sucre, cultivées par des esclaves; les autres agricoles, situées le long des côtes et des rivières, sur le continent de l'Amérique septentrionale. Celles-ci sont cultivées par des hommes libres. Les premières, qui produisent le sucre, l'indigo, le café, le coton, forment un objet de commerce et de luxe, non de subsistance et de première nécessité. Les autres, au contraire, produisant le blé, le riz, le vin et toutes les denrées de l'Angleterre et du midi de l'Europe, ont une agriculture vraiment nationale, c'est-à-dire suffisante à elle-même.

D'après ces différences, dit-il, dans la nature et la constitution des deux classes de colonies anglaises, tout lecteur intelligent peut entrevoir déjà le motif unique de consolation dont on s'est réservé le développement.

Favier pose les prémisses de son argumentation : les liens qui seuls attachent une colonie à la métropole se réduisent à deux : ce sont l'*intérêt*, fondé sur le besoin (et ce besoin doit être réciproque), et la *crainte*, entretenue par la force.

a Quant au besoin relatif de la métropole à l'égard des colonies, il est assez connu : l'esprit de rapine, de commerce ou d'aventure en a jeté partout les premiers fondements. Il faut en excepter cependant la Nouvelle-Angleterre, établie par des puritains, le Maryland, par des catholiques, et la Pensylvanie, par des quakers, c'est-à-dire par des prosélytes ou des patriotes qui cherchaient une patrie nouvelle.

L'attrait d'un numéraire immense a séduit l'Espagne, le Portugal; les bénéfices énormes et rapides de la navigation, du commerce et de la pêche ont déterminé l'Angleterre et la France. Chaque nation s'est accoutumée à regarder ces colonies comme une source de richesse, à se réserver exclusivement leur commerce, ce qui est particulièrement vrai des colonies françaises, espagnoles et portugaises; mais, parmi celles des Hollandais et des Danois, il y a des ports francs dans deux ou trois petites îles de l'Amérique; quant aux colonies anglaises, elles ont la liberté de naviguer jusqu'en Europe à cer-

laines hautes, mais seulement pour y vendre la morue de leur pêche, les blés, du riz et quelques autres denrées de leur cru.

Enfin, le besoin relatif de la métropole à l'égard des colonies est celui d'un grand propriétaire qui après s'être épuisé pour fournir à ses tenanciers tous les moyens de cultiver, ne peut plus subsister que du produit de leurs redevances.

b) Il n'en est pas de même du besoin relatif de la colonie à l'égard de la métropole. Celui-ci diminue en raison inverse de l'autre.

Les besoins de la colonie se réduisent à deux : l'*alimentation* et la *protection*.

Ces deux *besoins* ont toujours existé et existeront toujours pour les colonies anglaises des Antilles, les *îles à sucre* qui ne produisent rien pour leur subsistance, tel que riz, blé, graines, bière, sels, toiles, chapeaux, bas, cuirs, etc., barriques, chaudières et autres ustensiles pour le service des sucreries et indigoteries, étain, fer, cuivre, matériaux à bâtir, douves, planches, voiles, cordages.

Quant au besoin de *protection*, il est indiscutable ; ce sont des îles faciles à envahir ; sans compter que les nègres, qui en constituent le gros de la population, sont des ennemis domestiques qu'il faut surveiller rigoureusement. Ces îles n'ont pas de marine, et les corsaires n'y ont pas là leur point d'attache. D'autre part, le créole est peu militaire.

Mais il en est tout autre des colonies du continent, qui n'auront bientôt plus aucune des deux espèces de besoin qui lient et soumettent pour toujours les autres à l'Angleterre.

Ce n'est pas celui d'*alimentation* : l'Amérique anglaise réunit dans sa méridienne tous les différents climats de l'Europe, toutes ses productions (de première nécessité et de consommation journalière) ; elle produit même plus que pour ses besoins, et elle a commencé à fournir à l'Europe des quantités considérables de blé, de riz et de farine ; aux îles à sucre des bestiaux ; à l'Espagne et au Portugal, la merluche. Les bières de toutes sortes y sont aussi bonnes qu'en Angleterre ; les eaux-de-vie sont au-dessus de celles de Hollande. Ce vaste continent pourrait fournir autant de suif, de cire, de miel que la Russie ; les manufactures s'y sont établies ; on y fabrique des toiles, voiles, cordages au delà du besoin ; les laines pourront bientôt suffire à la consommation intérieure ; les peileries y abondent ; tous les matériaux à bâtir y sont les mêmes qu'en Europe. Bref, toutes les matières, denrées et marchandises de consommation journalière et de première nécessité fournissent, chaque année, un superflu considérable pour l'exportation ; et elles y sont toutes à plus

bas prix qu'en Angleterre, sans compter que la main-d'œuvre y coûte quarante à cinquante pour cent moins cher.

Reste le besoin de *protection* pour les colonies continentales. Ce besoin a été réel, impérieux et continuel tant que la France a possédé ensemble le Canada et la Louisiane. Ces deux colonies, situées aux antipodes du continent, avec les postes de communication inter-médiale, formant sur les flancs et sur les derrières des colonies anglaises un demi-cercle de 4,000 à 4,200 lieues, tenaient les colonies anglaises en respect et entretenaient l'amitié des nations sauvages, plus dévouées aux Français qu'aux Anglais, grâce au zèle des missionnaires échelonnés sur cette étendue.

Malheureusement, la France n'a pas fait ce qu'elle aurait pu et dû faire pour consolider ces positions avantageuses. C'est trop tard. Aujourd'hui que le Canada et la Louisiane sont perdus, le besoin de *protection* perpétuelle qu'avaient les colonies françaises de l'Amérique va disparaître, n'ayant plus la crainte d'un ennemi, elles n'auront plus besoin de secours.

Voilà donc, et pour toujours, les colonies anglaises débarrassées de ces deux liens, le *besoin* et la *crainte*, qui auraient pu et dû jusqu'à présent les retenir dans la dépendance de la métropole.

Néanmoins, l'Angleterre devra nécessairement chercher à s'indemniser d'une partie des dépenses énormes qu'elle a faites pour ses colonies, en limitant leur commerce ou en se le réservant. Elle voudra exiger de ses colonies des droits d'entrée ou des impôts sur la consommation.

Or, les colonies n'auront plus d'intérêt à obéir. Au contraire, leur intérêt sera de seconder le trafic et des contributions et des restrictions du commerce. Du choc de ces intérêts diamétralement opposés, il doit naturellement résulter, dans plus ou moins de temps, la révolution prévue et annoncée :

Il n'est pas aisé d'en fixer l'époque ; elle sera subordonnée à celle du traité de la paix future. A compter de ce jour, on oserait avancer que, peu d'années après, il devra nécessairement s'élever des différends et des prétentions réciproques entre l'Angleterre et l'Amérique ; qu'il en naîtra des troubles ; qu'ils pourront s'apaiser et les différends être palliés par des condescendances mutuelles.

Mais quel sera le dénouement de ces différends et de ces négociations, de ces conciliations passagères ? Si la métropole, effrayée de difficultés,

persiste dans ces ménagements politiques, ils ne serviront qu'à faire sentir aux colonies leur force et à nourrir chez elles l'espoir et le goût de l'indépendance. Elles deviendront tous les jours plus difficiles à manier, et il faudra bien à la fin en revenir aux lois coercitives et aux voies exécutives en cas de désobéissance. Ce cas arrivera nécessairement dans quelques-unes des colonies les plus anciennes et les plus puissantes. Si la résistance leur réussit d'abord, elles y entraîneront les autres. Toutes alors (ou du moins le plus grand nombre) s'uniront ensemble pour leur commune défense contre la métropole, et il en résultera une *guerre sociale*.

Cette guerre entraînera, du moins pendant sa durée, la perte totale du commerce de l'Angleterre.

Si l'Angleterre réussissait à subjuguier ses colonies (ce qui ne serait ni prompt ni facile), cela finirait, comme autrefois la guerre sociale des Romains contre les peuples d'Italie, par la décadence de la métropole.

Toutefois, après cette déclaration un peu catégorique, l'auteur examine de plus près les conditions du commerce d'exportation et d'importation de l'Angleterre. Il montre que la réexportation de ce pays tient à son monopole des échanges anglo-américains; et il finit par conclure que, si l'Angleterre perdait un jour son commerce avec les colonies septentrionales, celui des *îles à sucre* et toutes les autres branches du *West India Trade* ne pourraient plus se soutenir (à cause de la concurrence américaine) et par conséquent la traite des nègres et tout le commerce d'Afrique.

Or, dit-il, dans la masse totale du commerce universel de l'Angleterre, celui des colonies septentrionales a été estimé à un tiers par les calculateurs les plus modérés, et si on ajoutait à cette perte celle du commerce des Indes occidentales et de la traite aux côtes d'Afrique, ce serait un calcul très modéré aussi que de réduire alors à la moitié, tout au plus, la masse du commerce qui resterait à l'Angleterre.

Donc elle perdrait aussi la moitié au moins de sa puissance navale, de sa circulation intérieure, de son numéraire, de son crédit public et, par conséquent, de son *existence*; enfin, dans cet état critique de décadence, il lui serait très difficile de conserver le reste.

* * *

Ce mémoire est construit avec une logique aussi impitoyable que bien ordonnée. C'est une prophétie géniale qui s'est réalisée en tous points, sauf en ce qui concerne la ruine totale du commerce anglais et sa décadence.

Une remarque s'impose : Favier a examiné les conséquences inéluctables d'une situation économique donnée. S'il a su fonder par anticipation, dans une alliance économique et politique future, les puritains de la Nouvelle-Angleterre, les catholiques du Maryland et les quakers de la Pensylvanie, il a oublié d'y joindre les Français du Canada. Il a négligé d'examiner la question de race. Ce fut le défaut de son système.

Il s'est figuré que les Français agiraient eux aussi, dans leurs rapports avec l'Angleterre, sous la poussée de ce double intérêt humain qu'il appelle le *besoin* et la *crainte*.

L'idéal moral des Français canadiens était autre. Il était ce qu'il est encore aujourd'hui : un profond sentiment de loyauté et un attachement douloureux au sol de la nouvelle France qui, pour eux, n'est pas assimilable à une colonie. Le Canada est une patrie inaliénable. La Fayette, incapable de décider les Canadiens à s'unir aux états révoltés, leur crie : « Vous ne voulez pas être libres; restez donc esclaves! »

On peut en conclure que ce sont les Français qui, par leur fidélité à la métropole anglaise, ont sauvé ce que Favier appelle « la moitié de sa puissance navale, de sa circulation intérieure, de son numéraire, de son crédit public et, par conséquent, de son existence » en sauvant la moitié du continent nord-américain.

Edmond BURON.

(Extrait de la *Revue historique*, tome CIII, 1910.)

